

Appel à candidature pour la sélection de formateurs /rices en éducation financière

Académie des ambassadeurs/rices des Services Financiers Numériques (SFN)

Sommaire

Contexte	1
Cadre et Description du projet	2
Objet de l'appel à candidature	2
Contenu de l'académie de formation des ambassadeurs/rices	2
Frais logistiques relatifs à l'académie des ambassadeurs /rices des SFN	2
Rôles des ambassadeurs /rices des SFN	3
Formations présentielle	3
Formations en ligne	3
Honoraires et frais logistiques	3
Profils des formateurs/ambassadeurs	4
Critères d'évaluation	4
Modalités de soumission des candidatures	4
Contact	5

Contexte

L'inclusion financière et numérique est au cœur du débat autour des approches inclusives initiées en Tunisie depuis 2011. L'intérêt porté à la finance numérique (fintech) est d'abord inspiré par les besoins du pays en termes d'équité sociale et économique et s'inscrit également dans une démarche plus large de réduction des exclusions dans le pays.

Jusqu'à présent, la Tunisie a enregistré une amélioration générale en termes d'inclusion financière grâce aux efforts du gouvernement et à l'appui des organisations internationales. Des stratégies nationales en termes d'inclusion financière et d'inclusion numérique sont en cours d'implémentation et un cadre réglementaire de mieux en mieux adapté est mis en place. Comme résultat, tous les indicateurs numériques sont en nette progression. Des services de paiement mobile sont mis en place par la poste, les banques et les établissements de paiement récemment agréés (3 EDP) et sous l'impulsion de la Banque Centrale de Tunisie (BCT). Le switch Mobile a été lancé en juin 2022 avec la participation de 7 prestataires de Services de Paiement (PSP). Ces efforts se sont traduits par l'augmentation du nombre des wallets à 38.000 (31% EDP et 69% banques) ainsi que l'augmentation du nombre et du volume de paiement électronique respectivement de +38% et + 62% entre 2021 et

2022. Néanmoins, des efforts doivent encore être fournis concernant la promotion des outils de la finance numérique. En effet, le taux d'utilisation d'un compte mobile (mobile money account) en Tunisie est de 3,71% avec un écart genre de 3,42 points et seulement 17% des tunisiens utilisent mensuellement un moyen de paiement se substituant au cash.

Créer des opportunités sur des nouveaux marchés où les consommateurs ont une connaissance limitée des services financiers formels de plus en plus innovants et complexes nécessite un travail acharné. En effet, avec un pourcentage d'adultes ayant reçu un niveau minimum d'éducation financière estimé à 45%, la Tunisie a besoin de renforcer considérablement son dispositif en la matière. Différentes initiatives sont recensées depuis plusieurs années dans le pays. Cependant, le véritable enjeu de l'éducation financière en Tunisie réside dans la nécessité de consolider ces initiatives relativement fragmentées afin de réussir à diffuser massivement et de manière coordonnée un enseignement de base permettant à tout (e) tunisien.ne de comprendre et de s'approprier les bons comportements en matière de gestion financière. Par extension, l'amélioration de l'éducation financière constitue une approche de choix en matière de protection des consommateurs, car elle met les consommateurs en position de faire des choix éclairés face à une offre de services financiers, notamment numériques, souvent complexe à évaluer, à comprendre et à utiliser.

Cadre et Description du projet

Le projet « **Education Financière Sur Les Services Financiers Numériques En Tunisie (EFT)** » ([voir la brochure](#)), mis en œuvre par le Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche (CAWTAR) en partenariat avec l'observatoire d'Inclusion Financière (OIF) est financé par la coopération allemande (GIZ) dans le cadre du projet « Inclusion Financière en Tunisie (IFT) » sous l'égide du Ministère des Finances et en coopération avec la Banque Centrale.

Il cible les personnes à faible revenu, économiquement actives, principalement dans les zones rurales et périurbaines, et en particulier les femmes dans le but de les rendre capables de choisir et d'utiliser les SFN en toute confiance par :

- ❖ La mise en place d'un réseau multi-acteurs sur les SFN
- ❖ Le développement et l'implémentation de l'académie des ambassadeurs /rices des SFN
- ❖ La mise en œuvre d'une Campagne nationale de formation et de sensibilisation sur les SFN

Ainsi, le projet se propose de contribuer à la réalisation des objectifs de la stratégie nationale de l'inclusion financière SNIF (2018-2022) et en particulier, les axes stratégiques de la finance digitale et de l'éducation financière qui ont pour objectif de

rendre les individus et les ménages stables financièrement, capables de choisir et de décider en toute confiance quant à leurs besoins financiers.

Objet de l'appel à candidature

L'objectif de cet appel est de sélectionner, conformément aux critères présentés ci-dessous, 25 formateurs/rices, pour participer à un parcours de formation de formateurs incluant des formations en salle et en ligne et des séances d'accompagnement post formation.

Contenu de l'académie de formation des ambassadeurs/rices

L'académie des ambassadeurs/rices se déroulera en décembre 2022 (durant les weekends). Elle est composée de 3 Modules :

Module 1 : Techniques de formation et d'animation (3 jours)

Module 2 : Ingénierie de la formation : comment concevoir et animer une session de formation en éducation financière (3 jours)

Module 3 : Services de paiement numériques : Cadre réglementaire, opérationnel et technique (3 jours)

Frais logistiques relatifs à l'académie des ambassadeurs/rices des SFN

Les frais de transport et d'hébergement relatifs à la participation à l'académie des ambassadeurs/rices des SFN sont couverts par le CAWTAR.

Rôle des ambassadeurs /rices des SFN

Les formateurs/rices ayant complété avec succès l'académie de formation des ambassadeurs/rices seront par la suite recruté(e)s pour livrer, entre **janvier et mai 2023**, des actions de formation et de sensibilisation sur le terrain ciblant 7500 personnes (2500 en présentiel et 5000 en ligne via la plateforme www.atif.tn).

Ils/elles seront appelé(e)s à assurer :

Des formations présentielles :

- En utilisant les outils et le programme de formation du projet, assurer des actions de formation et de sensibilisation dans leurs zones d'intervention au profit des personnes à faible revenu, économiquement actives, principalement dans les zones rurales et périurbaines, et en particulier les femmes (60% femmes).

Chaque ambassadeur/rice de SFN devra former au moins **100¹** bénéficiaires. Chaque bénéficiaire devra remplir une fiche d'évaluation pré et post-formation.

Chaque session de formation durera au moins 6 heures et devra compter entre 9 et 12 participant(e)s.

NB : La salle de formation et les aspects logistiques doivent être gérés par l'ambassadeur/rice (le/la formateur/rice)..

Formation en ligne :

- Mobiliser des participants pour suivre les modules de formation en ligne qui seront disponibles sur la plateforme de formation en ligne www.atif.tn.

Chaque ambassadeur/rice de SFN devra mobiliser au moins **200²** bénéficiaires

Honoraires et frais logistiques

	Budget par bénéficiaire formé	Conditions
Formations présentiellees :		
Honoraires (montant brut) : y compris les frais logistiques (pause-café, location salle, fourniture, etc.)	40 TND par bénéficiaire	Le/la bénéficiaire a suivi toute la formation <u>Justificatif :</u> Rapport de post opération incluant la liste de présence, fiche d'évaluation, pré-post formation, photos.
Formation en ligne :		
Honoraires (montant brut) :	10 TND par bénéficiaire	Le/la bénéficiaire a suivi tous les modules de formation <u>Justificatif :</u> certificats délivrés par la plateforme.

Les lauréat(e)s parmi les ambassadeurs/rices des SFN auront la possibilité de participer à un voyage d'étude à l'étranger financé par le projet EFT.

¹ Cet indicateur peut varier en fonction du nombre des ambassadeur/rices retenu(e)s à la fin de l'académie.

² Cet indicateur peut varier en fonction du nombre des ambassadeur/rices retenu(e)s à la fin de l'académie.

Profils des formateurs/ambassadeurs

Qualification professionnelle :

- Dispose d'au moins une licence en finance ou autre discipline en lien avec l'éducation financière (Gestion, Management, Économie, etc.)

Compétences générales:

- Avoir livré des formations au profit des femmes notamment en milieu rural et périurbain.
- Avoir des notions de base en matière de suivi et d'évaluation.

Compétences spécifiques:

- Avoir livré des formations en matière d'éducation financière
- Avoir suivi des formations ou des formations de formateurs en matière d'éducation financière et/ou services financiers numériques est un atout considérable.

Critères d'évaluation

Evaluation administrative	
Dossier complet (CV + lettre de motivation signée)	Oui / Non
Décision	Favorable /Défavorable

Evaluation technique	Score maximum	Note de l'évaluation
<i>Qualification professionnelle</i>	20	/20
<i>Compétences générales</i>	50	/50
<i>Compétences spécifiques</i>	30	/30
<i>Score total</i>	100	/100

Modalités de soumission des candidatures

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent envoyer leurs candidatures, avant le 22/11/2022 à 17 H par email sur l'adresse mail suivante : hedi.finance@cawtar.org en copiant salima.finance@cawtar.org et en y attachant :

- Un CV détaillé
- Une lettre de motivation

Les candidatures incomplètes ou parvenues après la date limite ne seront pas retenues.

Contact

Pour plus d'information, veuillez contacter:

M. Hedi Bchir

Tél : 50.787.152